

**Bureau du 13 octobre 2003**

**Décision n° B-2003-1743**

commune (s) : Oullins

objet : **Acquisition d'un terrain situé avenue des Saules et appartenant à la Commune**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision sud

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 1 octobre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre de la réalisation du demi-diffuseur de la Saulaie à Oullins, la Communauté urbaine doit régulariser l'acquisition d'une parcelle de terrain de 2 390 mètres carrés, située avenue des Saules et appartenant à la Commune.

Aux termes du compromis qui est soumis au Bureau, ladite commune céderait, à titre purement gratuit, ce bien à la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser n° 0450 en dépenses - compte 601 500 - fonction 824 - et en recettes - compte 132 800 - fonction 824 - exercice 2004 pour ordre et en dépense réelle au compte 601 500 - fonction 824 - à hauteur de 1692 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,